VENTES A L'ENCAN

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison, Diamants, Montres et Effets Mobiliers.

Succession de Mme Fredericka Engelke, veuve de William Bruns.

No 70,438—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MERCREDI, le 22 juin 1904, à 11 heures a. m., sur les lieux, No 933 935 rue Poydras, il sera vendu publiquement, à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement et ordre ... et rendu en cour ouverte le 30 mai 1904, et signé en Cour ouverte le 6 juin 1904, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Tout et particulièrement les meubles de maison, diamants, montres, etc., et autres effets mobiliers contenus sur les dits lieux, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

12 juin—12 19 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur Améliorée et non Améliorée,

Chemin de Gentilly et contigu aux Fair Grounds et au Race Track.

A L'ENCHERE PUBLIQUE.

Dans l'affaire de Henry Lambert et al vs The Bethlehem Lutheran Orphan Asylum et al.

No 73,083, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, Encanteur, Bureau No 832 rue Commune, MARDI, le 12 juillet 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 27me jour de mai et signé le 2me jour de juin 1904 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière de valeur ci-après décrite, à savoir:

1° Le tout de l'ilet No 1567 borné par le chemin de Gentilly, les rues Crête, Maurepas et Fortin, subdivisé d'après un plan d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, en quatre lots de terre marqués A, B, C et D, ledit arpentage étant daté le 17 février 1904 et les lots mesurant respectivement comme suit: le lot A formant l'encoignure du chemin de Gentilly et de la rue Maurepas et courant au travers de la rue Crête, mesurant 57 pieds de face au chemin de Gentilly, 57 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Crête sur une profondeur et façade de 109 pieds 5 pouces et 6 lignes à la rue Maurepas et 104 pieds 6 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot B. le lot B mesurant 34 pieds 11 pouces 1 ligne de face au Chemin de Gentilly, 35 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Crête sur 104 pieds 6 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot A, et 101 pieds 6 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne de division du lot C. le lot C mesurant 34 pieds 11 pouces et 1 ligne de face au Chemin de Gentilly, 35 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Crête sur 101 pieds 6 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté du lot B et 98 pieds 5 pouces et 5 lignes sur la ligne de division du lot D: le lot D formant l'encoignure du Chemin de Gentilly, des rues Crête et Fortin et mesurant 34 pieds 11 pouces de face au Chemin de Gentilly, 35 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Crête, sur 98 pieds 5 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot C et 95 pieds et 5 pouces de profondeur et façade à la rue Fortin.

Le lot A est amélioré par un cottage simple en bois covert en ardoises, contenant galerie sur le devant, 3 chambres et cabinet, hangar, citerne, arbres fruitiers, etc., dans la cour. Il est numéroté 2817 Maurepas et Chemin de Gentilly.

2° Le tout de l'ilet No 1562 subdivisé d'après le ci devant dit plan par Edgard Pilié, voyer en 15 lots de terre marqués A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N et O, étant borné par les rues Maurepas, Fortin et Crête et le lot No 129 sur le ci-devant dit plan et mesurant d'après cela comme suit: Le lot A mesurant 63 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Fortin 24 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue Maurepas, sur 164 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur et façade à la rue Crête et 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot B. Ledit lot A formant l'encoignure des rues Maurepas, Fortin et Crête. Les lots B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M et N sont contigus et mesurant chacun 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face à chacune des rues Fortin et Maurepas sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, courant au travers de rue à rue. Le lot O formant l'encoignure des rues Maurepas et Swamp (ou lot No 129) et mesurant 36 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à chacune des rues Maurepas et Fortin sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles courant au travers de rue à rue.

Les améliorations sur le lot O comprennent un cottage simple en bois, No 2887 rue Maurepas, contenant 6 chambres, hangar, citerne, etc.

3° Le lot No 129 décrit sur le ci-dessus plan et arpentage d'Edgar Pilié, voyer, occupe l'espace qui intervient entre les ilets Nos 1562 et 1561 et mesurant d'après cela 49 pieds et 2 lignes de face à chacune des rues Maurepas et Fortin, courant au travers de rue à rue par une profondeur entre lignes parallèles de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes sur la ligne de division de n'importe quel côté du lot O de l'ilet No 1562 et le lot A de l'ilet No 1561.

4° Quatre certains lots de terre dans l'ilet No 1561 borné par les rues Maurepas, Fortin et Sauvage, et le lot No 129 sur le ci-devant plan d'Edgar Pilié, voyer. Lesdits lots sont marqués A, B, C et D, et mesurant d'après cela 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face sur chacune des rues Maurepas et Fortin sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles courant au travers de rue en rue. Lesdits lots sont contigus, le lot A formant l'encoignure de la rue Maurepas et du lot No 129, sur le cidevant dit plan laquelle se trouve être la continuation de la rue Swamp.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance payable 12 mois à partir du jour de l'adjudicat ou représentée par des billets de l'acquéreur spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant intérêt aux taux de 8 pour cent par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1904 en plus du prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier les ventes. Les actes de vente pardevant Fred. Adolph, notaire aux frais de l'acquéreur. 5 juin—5 12 19 26—juillet 3 10 12

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

d'un beau morceau de terre

AVENUE TULANE

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 30 juin 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 23 juin 1903 et signé le 29 juin 1903, par l'Hon. Fred. D. King juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de Mme Julia Kieran Sr. vs Thomas E. Lynch No 70,123 du dossier de la dite Cour, comme il est amendé par un décret de l'Hon. Cour Suprême, la ci après décrite propriété, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues Tulane et Cleveland et les rues Liberté et Howard, mesurant 48 pieds de face à l'avenue Tulane, 47 pieds 10 pouces de largeur sur la ligne du fond 106 pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Howard et 97 pieds 8 pouces profondeur sur la ligne la plus près de la rue Liberté, le tout plus ou moins, en mesure Américaine d'après le plan par J. F. Braun, daté le 29 octobre 1883, annexé à un acte pardevant C. T. Soniat, notaire public daté le 6 décembre 1883. Les bâtisses et améliorations sur ce terrain appartient au défendeur excepté la bâtisse à deux étages en bois dans le fond et sur le côté le plus près de la rue Liberté. La dernière bâtisse nommée est la seule amélioration qui sera vendue avec le terrain.

Conditions—1/3 ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de 1 et 2 ans pour des billets portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, et l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Brassière Rouen, notaire aux frais de l'acquéreur.

J J McLoughlin avocat du plaignant

D J Dowers et John P. Sullivan, avocat du défendeur

29 mai—29—juin 5 12 19 26 30

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE AUGMENTANT EN VALEUR

Sur les rues Carondelet et Brainard

RESIDENCE ET LOTS A BATIR.

Bonnes situations pour y demeurer ou pour placement.

Succession de Mme Maria C. Jennings.

No 72,700—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 14 juillet 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté le 8 juin 1904, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° La confortable résidence en bois à deux étages No 2263 rue Carondelet à l'encoignure N. O. de la rue Philip, sur un vaste terrain dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Philip, Brainard et Jackson. Elle a une barrière en fer sur la façade, est retirée de la banquette et contenant dix chambres, etc.

Le terrain est décrit comme un certain lot dans l'ilet No 243, borné comme il est dit ci-dessus, désigné par la lettre A sur un plan par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 9 mars 1904, et d'après lequel ledit lot mesurant 52 pieds 3 pouces de face à la rue Carondelet sur une profondeur et façade sur la rue Philip de 128 pieds, 7 pouces et 2 lignes, et une profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Jackson de 127 pieds, 7 pouces et 2 lignes, sur une largeur sur la ligne du fond de 42 pieds et 7 pouces. Il est composé de tout le lot No 6 sur un plan par C. A. Hedin, architecte, daté le 23 janvier 1849, déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire, pour référence et partie du lot No 13 sur le plan par L. Surgi, voyer, daté le 2 mars 1844, annexé à un acte pardevant Jules Mossy, ancien notaire, daté le 27 mars 1844, et partie du lot No 6, sur un plan par L. Surgi, daté le 2 mars 1844 ci-dessus référé et partie du lot No 5 sur un plan par C. A. Hedin, daté le 23 janvier 1849, ci dessus référé. Le terrain est tracé en jardin et pelouse. La maison est fraîche et confortable et dans un voisinage désirable.

2° Un certain lot de terre dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 243, borné par les rues Brainard, Carondelet, Philip et Jackson, désigné par la lettre F, sur le susdit plan par C. Uncas Lewis, d'après lequel il commence à une distance de 63 pieds 1 pouce de l'encoignure des rues Brainard et Philip, et mesurant 27 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Brainard, sur une profondeur de 117 pieds 8 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles, et une largeur sur la ligne du fond de 27 pieds, 10 pouces et 2 lignes. Il est composé de partie des lots originaux Nos 7, 8, 9 et 10 sur le susdit plan par L. Surgi.

3° Un certain lot de terre dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 243, borné par les rues Brainard, Carondelet, Philip et Jackson désigné par la lettre G sur ledit plan par C. Uncas Lewis, d'après lequel il commence à une distance de 90 pieds 11 pouces 2 lignes de l'encoignure des rues Brainard et Philip, et mesurant 27 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Brainard sur une profondeur de 117 pieds 8 pouces 2 lignes entre lignes parallèles, et une largeur sur la ligne du fond de 27 pieds 10 pouces 2 lignes. Il est composé de parties des lots originaux Nos 7, 8, 9 et 10 sur le dit plan par L. Surgi.

4° Un certain lot de terre dans l'ilet No 243 dans le quatrième district de cette ville, borné par les rues Brainard, Carondelet, Philip et Jackson, désigné par la lettre H, sur le susdit plan par C. Uncas Lewis, d'après lequel ledit lot commence à une distance de 118 pieds 9 pouces 4 lignes de l'encoignure des rues Brainard et Philip et mesurant 27 pieds 10 pouces et 3 lignes de face à la rue Brainard sur une profondeur 117 pieds 8 pouces 2 lignes entre lignes parallèles et une largeur sur la ligne du fond de 27 pieds 10 pouces 3 lignes. Il est composé de parties des lots originaux Nos 7, 8, 9 et 10 sur le susdit plan par L. Surgi. Les améliorations sur ce lot sont d'une bâtisse, double en bois à deux étages Nos 2242 et 2244 rue Brainard, contenant 4 chambres. La bâtisse est dans le fond du lot donnant amplement d'espace sur la façade pour des améliorations additionnelles. Les trois derniers lots de terre ci-dessus décrits sont de bons sites à bâtir dans un voisinage tranquille, respectable et agréablement amélioré.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans en paiements égaux représentés par des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant intérêt, payable annuellement, au taux de sept pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférés au porteur ou porteurs des billets, et d'assumer les taxes dues et exigibles en 1904 par les acquéreurs en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et devant être aux frais des acquéreurs.

Bernard Titche, Avocat.

12—juin—12 19 26—juillet 3 10 14.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

d'un joli cottage simple en bois,

No 1931 Avenue Cleveland.

PAR MACON & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan encanteur Bureau 138 rue Carondelet JEUDI, le 30 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugem rendu le 18 mai 1904, et signé 24 mai 1904, par l'Honorable John St Paul juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de Mlle Eugenia Moran vs. George S. Lacey, Jr. No 72,664 du dossier de la dite Cour, la ci-après décrite propriété, à savoir:

Le joli cottage simple à un étage en bois avec deux étage dans le fond, No 1931 Avenue Cleveland, contenant galeries, 8 chambres, etc, dans le Premier District de cette ville, borné par l'avenue Cleveland, les rues Canal, Prieur et Roman. Le lot de terre est désigné par le No 23 de l'ilet No 26, borné comme il est ci dessus mentionné d'après le plan de Coonier, architecte, daté le 1er septembre 1844, déposé en l'étude d'Octave De Armas, notaire en cette ville, dans le livre de plans No 2. Le dit lot mesurant d'après le dit plan 27 pieds de face à l'avenue Cleveland, sur une profondeur de 109 pieds 10 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles. Cette propriété est dans un bon voisinage près de tous les agréments et fera une jolie résidence ou un placement payant. Conditions: Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1904, au dessus et en plus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Peter Stifft, notaire, aux frais de l'acquéreur.

A. J. Morgan, Jr. C. G. Gill, avocats pour le plaignant.

T. G. Moran, avocat pour le défendeur.

29 mai—29—juin 5, 12, 19, 26 30.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Jean Philip Barinque.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72,546—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par E. Tousquee et Hy David, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — K. V. Richard, avocat. 12 juin—12 16 21

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

EN BLOC.

Grande Occasion pour Placement.

Augmentant rapidement en valeur et profitable.

Occupation dans propriété couvrant une vaste étendue, spécialement adaptée à de grands intérêts.

Dans une superbe localité pour entrepôt, fabrique ou dépôt.

A proximité très rapprochée des expéditions et chemins de fer, avec rails à tourniquet déjà posés la rendant facilement accessible à n'importe laquelle des lignes de chemins de fer ou d'expéditions.

Cette occasion spéciale est offerte aux capitalistes des presses à coton favorablement connues des Facteurs et Alabama.

Ceci est votre chance.

Wm. B. Hayward vs Jack Moore Hayward.

No 73,605—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, 21 juillet 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 10 juin 1904, et d'un jugement rendu et signé le 13 juin 1904, de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, en bloc, à savoir—

1° La propriété centrale et bien située connue comme la "Presse à Coton Factors", située dans le premier district de cette ville, comprenant et décrite comme un certain ilet de terre, borné par les rues New Levee, maintenant Peters, Tchoupitoulas, Robin et Henderson, mesurant 355 pieds 6 pouces de face à la rue Peters, 417 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Robin, 383 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Henderson et 199 pieds 7 pouces de face à la rue Tchoupitoulas. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un entrepôt substantiellement bâtie en briques et hangars de vaste capacité, admirablement installé pour l'entrepôt et compression de coton. Elle est complètement équipée avec appareils à vapeur et puissantes machines de compression. Sujet à bail expirant le 1er septembre 1904.

2° Le magnifique et central entrepôt, connu comme la "Presse à Coton Alabama," situé dans le premier district de cette ville, comprenant et décrit comme un certain ilet de terre borné par les rues Tchoupitoulas, Robin, St Thomas et Terpsichore (autrefois Joséphine), mesurant 436 pieds, 3 pouces 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 330 pieds de face à la rue Terpsichore, 325 pieds 7 pouces de face à la rue Robin, et 310 pieds 2 pouces de face à la rue St Thomas. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant les bien construits hangars en briques subdivisés de façon à y placer avec facilité une grande quantité de coton. Cette propriété a une extra vaste étendue. Sujet à un bail expirant le 1er septembre 1904.

Les deux propriétés ci dessus décrites seront vendues ensemble ou en bloc.

La propriété ci dessus est adaptée pour plusieurs autres usages en dehors de l'emmagasinage et la compression du coton. Elle est si près du fleuve qu'elle a tous les avantages d'une batture. Sur la rue Robin il y a un double rail tourniquet et sur la rue Terpsichore il y a également un rail tourniquet, donnant en conséquence un avantage spécial à une fabrique, un entrepôt, un dépôt ou bien à une vaste entreprise commerciale. La demande pour une propriété de ce genre est constamment augmentante et aucune n'offre de plus grand motif pour augmentation de valeur dans l'avenir. La facilité avec laquelle les marchandises peuvent être transportées au et des débarcadères et chemins de fer et l'espace si étendu, pouvant être utilisé doit appeler l'attention du marchand ou du planteur.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance en un crédit d'un an, deux et trois ans, devant être démontrée par des billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 6 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, les dits billets devant être spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur sur ladite propriété. Les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité incluant le pacte de non alienando, les acquéreurs devant assumer les taxes de ville et d'Etat dues et exigibles en 1904, en plus et au dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de la vente. Les actes de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais des acquéreurs.

Fenner, Henderson et Fenner W. McL. Fayssoux, Henry G. McCall, Gibbs Morgan, avocats.

19 juin—19 19 26—juillet 3 10 17 21

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Commerciale de Choix

Le Magasin de Valeur en Briques

à Trois Etages, 409 Rue Decatur, près de la Rue Conti.

Spacieux Cottage Double en Bois, 2514-16 Avenue Howard, près de la Rue Magnolia.

Faisant face au Nouveau Bassin et ayant la ligne du chemin de fer "Illinois Central" dans le fond.

John E. Rodd et als vs Martha De Gray

No 73,027—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet, JEUDI, le 7 juillet 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu en Cour ouverte le 4 mai 1904, et signé en Cour ouverte le 10 mai 1904, par l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Div. A, in re, John E. Rodd vs Martha DeGray, il sera vendu à l'enchère publique pour effectuer un partage, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., là-dessus y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet 28, borné par les rues Decatur (autrefois Vieille Levée), St Louis, Conti et Chartres, mesurant en mesure américaine 19 pieds de face à la rue Decatur, sur une profondeur de 86 pieds plus ou moins. Les améliorations comprenant le magasin en briques à trois étages, bien situé, connu comme No 409 rue Decatur, à proximité du fleuve et du dépôt de chemin de fer.

2° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses etc., qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Euphrosine, Locust (maintenant Sud Robertson) et le Nouveau Chemin Coquillé (maintenant avenue Howard), désignés comme lots 5 et 6 sur un plan par A. Bednouski, daté février 1857, lesdits lots sont contigus et mesurant, plus ou moins, comme suit: Le lot No 5 mesurant 25 pieds de face au Nouveau Chemin Coquillé (maintenant avenue Howard) 63 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de côté divisant ledit lot du lot No 4, 60 pieds 6 pouces sur la ligne de côté divisant ledit lot du lot No 5 et 25 pieds de face à la rue Euphrosine; le lot No 6 mesurant 25 pieds de face au nouveau chemin coquillé (maintenant avenue Howard), 60 pieds 6 pouces sur la ligne de côté divisant ledit lot du lot No 5, et 57 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne de côté divisant ledit lot du lot No 7, et 25 pieds de face à la rue Euphrosine et lesdits lots courant au travers de l'avenue Howard à la rue Euphrosine; les améliorations comprenant un cottage double en bois grand et comfortable portant les Nos 2514 et 2516 avenue Howard, avec bâtisse à deux étages dans le fond, faisant face à la rue Euphrosine. Cette propriété fait face au Canal du Nouveau Bassin et les chemins de fer Illinois Central, S. P. et Y. et M. V. dans le fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance devant être représentée par des billets à recevoir payables en 1, 2 et 3 ans après leur date avec intérêt à 7 pour cent par an de la date desdits billets jusqu'au paiement, avec toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. L'acquéreur devant assumer et promettre de payer les taxes de 1904.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Andrew H. Wilson, notaire, un dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.

J. Zach Spearing, avocat.

5 juin—5 12 19 26—juillet 3 7.

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide Emplacement d'Affaires.

Cottages doubles, terrains vacants et cottages simples à Alger progressiste.

Emplacement d'affaires, No 247 avenue Atlantique, à l'encoignure de l'avenue Pelican.

Magasin et résidence, avenues Pacifique et Pelican.

Magasin, cottages doubles

Nos 239 et 241 avenue Atlantique, entre les rues Pélican et Thayer.

Nos 233 et 235 avenue Atlantique, entre les rues Pélican et Thayer.

245 et 247 avenue Pacifique, à l'encoignure de l'avenue Pélican.

Avenue Pélican, entre les rues Pacifique et Elmire.

Lots vacants:

Trois lots dans l'ilet borné par les avenues Pacifique et Elmire et la rue Thayer.

Cottage simple, No 243 avenue Pacifique, entre l'avenue Pelican et la rue Thayer.

Succession de Thomas J. Kennedy.

No 73,160 Cour Civile de District Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 23 juin 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 16 mai 1904, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues Pacifique et Atlantique, la rue Thayer et l'avenue Pélican, et est désigné par la lettre A sur un certificat d'arpentage par Chas G. Del Isle, voyer, daté le 20 mai 1904 et d'après cela ledit lot a une façade de quarante neuf pieds cinq pouces et quatre lignes à l'avenue Atlantique sur une profondeur de cent vingt trois pieds huit pouces, entre lignes parallèles, ledit lot formant l'encoignure des avenues Atlantique et Pélican et est composé du tout du lot original 18 et partie du lot original 19.

Les améliorations sont connues comme No 247 avenue Atlantique, à l'encoignure de l'avenue Pélican, comprenant une résidence substantielle en bois à deux étages et contenant grand magasin, buvette, grand entrepôt à deux étages, etc., vestibule, verandahs et quelques 11 chambres, chambre à bain, citernes, etc., le tout en splendide état, sujet au bail de la buvette expirant le 24 février 1905 à $15 par mois.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues Pacifique et Atlantique et la rue Thayer et l'avenue Pelican et est désigné par la lettre B sur un certificat d'arpentage par Chas G. Del Isle, voyer, daté le 20 mai 1904, d'après cela ledit lot commençant à une distance de quarante neuf pieds cinq pouces et quatre lignes de l'encoignure de l'avenue Pélican, et a une façade de trente sept pieds un pouce de face à l'avenue Atlantique sur une profondeur de cent vingt trois pieds huit pouces entre lignes parallèles. Ledit lot est composé d'une partie du lot original 19 et d'une partie du lot original 20.

Les améliorations comprennent le splendide cottage double Nos 239 et 241 avenue Atlantique, entre l'avenue Pelican et la rue Thayer, et contenant cinq chambres de chaque côté, toit couvert en ardoises, citerne, hangar, etc. La maison est retirée de la banquette et a un portique sur sa façade et se loue $11.00 par mois par côté.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues Pacifique et Atlantique, la rue Thayer, l'avenue Pelican et est désigné par la lettre C, sur un certificat d'arpentage par Chas G. De l'Isle voyer, daté le 20 mai 1904 et d'après cela ledit lot commence à une distance de quatre vingt six pieds six pouces et quatre lignes de l'encoignure de l'avenue Pélican, et ayant une façade de 35 pieds 8 pouces et 7 lignes à l'avenue Atlantique sur une profondeur de 123 pieds 8 pouces entre lignes parallèles, et est composé de tout le lot original No 21, et partie du lot original No 20.

Les améliorations comprenant un bon cottage double Nos 233 et 235 avenue Atlantique, entre l'avenue Pélican et la rue Thayer, à un toit couvert en ardoises, 5 chambres, citerne, hangar, etc., de chaque côté, retiré de la banquette avec galerie sur le devant et se loue pour $11 par mois de chaque côté.

4° Deux certains lots de terre, situés dans ledit cinquième district de cette ville, dans l'ilet No 41, nouveau plan de ville, borné par les rues Elmira et l'avenue Pacifique l'avenue Pelican et la rue Alix, et désigné comme lots Nos un et deux de l'ilet No 9, maintenant ilet No 41, borné comme il est dit ci dessus, d'après le plan ci-dessus mentionné de Thompson, voyer, daté le 7 mars 1849, lesquels dits lots de terre sont contigus l'un à l'autre et mesurant comme suit, à savoir:

Le lot No 1 formant l'encoignure des avenues Pacifique et Pelican et mesurant trente et un pieds 9 pouces de face à l'avenue Pacifique sur cent vingt trois pieds 8 pouces de profondeur et façade à l'avenue Pelican, entre lignes parallèles, et le lot No 2 mesurant trente et un pieds sept pouces de face à l'avenue Pacifique sur cent vingt trois pieds huit pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un placement d'affaires à un étage et contenant 4 chambres, hangars citerne, etc., contigues au ci-dessus, et faisant face à l'avenue Pélican est un cottage double retiré de la banquette et contenant de chaque côté trois chambres, hangars, etc.; la propriété est maintenant occupée.

5° Trois certains lots de terre, situés dans ledit cinquième district de cette ville, dans l'ilet No 42, borné par les l'avenue Pacifique, la rue Elmire et l'avenue Pelican et la rue Thayer, lequel dit ilet est aussi désigné par le No quatre sur un plan du "Brooklyn Warehouse Co. Property," par W. T. Thompson, voyer, daté le 7 mars 1849 déposé en l'étude d'Andrew Hero, Jr, un notaire en cette ville, lesdits trois lots ou portions de terre sont désignés par les lettres A, B et C, sur un devis par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 27 juillet 1895, annexé à un acte de vente de T. J. Kennedy à Mme Margaret Donely, dans le bureau de James J. Woulfe, le 15 août 1895. Lesdits trois lots ou portions de terre sont de l'arriéré portion des lots Nos un et quatre, acquis par le défunt John Kennedy, pardevant Henry P. Dart, le 24 août 1892, lesdits lots A, B et C sont contigus et les lots A et B sont contigus et mesurant chacun trente deux pieds de face à l'avenue Pelican par cent neuf pieds et huit pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot A formant l'encoignure de l'avenue Pacifique et de la rue Thayer et ayant cent neuf pieds huit pouces de face comme profondeur à la rue Thayer et le lot C à vingt quatre pieds de face à l'avenue Pacifique par cent neuf pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles.

6° Deux certains lots de terre, situés dans le même cinquième district de cette ville, dans l'ilet No 42, bornés par les avenues Pacifique, Elmire et Pelican et la rue Thayer, lequel dit ilet est aussi désigné par le numéro quatre, sur un plan du "Brooklyn Warehouse Co Property" par W. T. Thompson, voyer, daté le 7 mai 1849, déposé en l'étude de Andrew Hero Jr., notaire en cette ville, lesdits deux lots sont désignés par les numéros dix huit et dix neuf, sur ledit plan, contigus l'un à l'autre, et mesurant chacun trente pieds six pouces et six lignes et trois quarts de ligne de face à l'avenue Pacifique sur cent vingt trois pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles. Ledit lot No 18 formant l'encoignure des avenues Pacifique et Pélican.

Le lot No 18—Les améliorations comprenant un cottage double en bois attrayant Nos 245 et 247 avenue Pacifique, à l'encoignure de l'avenue Pelican, retiré de la banquette, avec grillage en fer sur la façade, salon, trois chambres à coucher, cuisine, portique sur le devant, citerne, hangar etc., de chaque côté, la maison est en bonne condition et se loue pour $12.00 chaque côté.

Le lot No 19—Les améliorations comprenant un splendide cottage simple en bois couvert en ardoises, No 243 avenue Pacifique entre l'avenue Pelican et la rue Thayer, retiré de la banquette, et contenant 6 chambres, vestibule, galerie sur le côté, galerie sur la façade, chambre à bain, office, etc., en bonnes conditions et se louant $15.00 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue, avec le pacte de non alienando et toutes les clauses usuelles de sécurité. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée aux porteurs des billets et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes de ville et d'Etat sur ladite propriété, dues et exigibles en l'année 1904.

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

Au même moment et endroit il sera vendu tous les droits, titres et intérêts de Thomas J. Kennedy comme une partie défendante dans le procès intitulé les Etats Unis de l'Amérique vs Irena Brooks, femme de Chris Harris et als No 13,132 du dossier de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane étant un procès pour l'expropriation de certaines propriétés foncières en ceci décrites les produits desquels ont été par ordre de Cour, déposés dans l'enregistrement de la Cour, pour attendre l'adjudication des droits des différentes parties défendantes. Les produits ainsi déposés se montant à cinq cents dollars dont ledit intérêt—decedento.

Deuxièmement Tous les droits, titres et intérêt de Thomas J. Kennedy comme une partie défendante dans le procès intitulé Etats-Unis d'Amérique versus David Jackson et als, No 13,131 du dossier de la Cour des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane, étant un procès pour l'expropriation de certaines propriétés foncières en ceci décrite les produits desquelles ont été par ordre de cour déposés dans le registre de la cour pour attendre l'adjudication des droits des diverses parties défendantes, les produits ainsi déposés s'élevant à onze cent dollars et l'intérêt dudit défunt en ceci.

Conditions—Comptant. Les actes de vente pardevant James J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur. 10 0/0 comptant exigé au moment de l'adjudication.

N. E. Humphrey, avocat.

22 mai—22 29—juin 5 11 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE S M EATON

No 73,274 — Division B — Cour Civile de District

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur.—LUNDI, le 27 juin 1904, à 11 heures A. M., à l'entrepôt "Mississippi" Division No 4, dans l'ilet borné par les rues S. Front, St Joseph, Delta et Julie, en vertu d'un ordre de Cour signé le 7 juin 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé. Neuf barils de whiskey des marques suivantes:

Un baril "Forman" un baril "Mileager", un baril "Old Valley" un baril "Mt Auburn", un baril "Commercial Club", un baril "Aniston Club", un baril "Extra Choice Rye", un baril Monongahela et un baril Schuylkill. Et le même jour immédiatement après la vente des ci dessus je procéderai à la chambre 400, Bâtisse du Board of Trade, et j'offrirai un lot de meubles de bureau.

Conditions—Comptant.

N. B.—Le whiskey est vendu d'après le jaugeage lequel étant fait après la vente.

Dinkelspiel et Hart, avocats.

14 juin—14 19 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage double en bois couvert en ardoises,

Dans une localité excellente comme location.

Nos 410-412 rue Philip, entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau.

Succession de Mme Mariana Drumm.

No 73,175—Division B—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI le 23 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 12 mai 1904 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Un certain morceau de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Philip, Tchoupitoulas, Rousseau et Soraparu, désigné par la lettre B et mesurant 30 pieds de face à la rue Philip sur une profondeur de 63 pieds, 11 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles, ayant été acquis par la défunte Mme Drumm le 30 mars 1893.

Les améliorations comprenant un cottage en bois couvert en ardoises sur le trottoir contenant de chaque côté 4 chambres, citerne, hangar, etc., dans la cour, la banquette et les allées pavées en briques. La maison est en bon état et est à proximité d'églises, d'écoles de marchés, lignes de cars, etc.

Conditions—Un tiers ou plus ou moins comptant, et la balance en un ou deux ans avec des billets portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses de sécurité. L'acte de vente pardevant Oregon W. Long, notaire aux frais de l'acquéreur et les taxes de 1904 devant être assumées par l'acquéreur.

22 mai—22 29—juin 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE THOMAS J KENNEDY.

Vente de propriétés données en nantissement pour le compte du créancier—No 73,160 Cour Civile de District, Division C—Vingt-cinq actions du stock capital de la "Algiers Savings Bank".

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 23 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de Cour signé le 30 mai 1904 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir: Vingt-cinq actions du "Stock capital" de la "Algiers Savings Bank". Conditions—Comptant. Saunders, Gurley & N. E. Humphrey, avocats. 12 juin—12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

John Sahuque vs V. P. Teups.

No 73,452, Division B Cour Civile de District.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L Stern, Encanteur—MARDI, le 28 juin 1904, à 11 heures A. M., au No 1000 rue Royale, à l'encoignure de la rue St Philippe, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de Cour signé le 13 juin 1904, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir—

Le contenu du magasin de meubles de seconde main, aussi cheval et wagon et comptes courants.

Conditions—Comptant.

Théodore Cotonio, avocat. 15 juin—15, 19, 28

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

August Bouhage vs Mr. Thomas.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 17,511—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI, 24 juin 1904, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison et etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions, comptant. CHAS. R. KENNEDY, Constable.—Chas F. Fletchinger, avocat pour le plaignant. 15 juin—15 19 24

W. J. Margot vs Wm Nagel et femme.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 17,122—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, coin du Passage de la Bourse dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 23 juin 1904, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir: Un lot de meuble de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS R. KENNEDY, Constable. H. J. Rhodes, avocat pour le plaignant. 14 juin—14 19 23

Lundi 20 juin 1904, à 11 heures a. m.

Francis C. Zacharie vs William Burns, No 16,598.

John Mathis vs John Shondasbl No 14,858.

Veuve F. Grunewald vs Virginia Benjamin, No 13,573.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.—En vertu de writs de fieri facias à moi adressé dans les affaires ci-dessus, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 20 juin 1904, à 11 heures a. m. Un grand assortiment de meubles de maison et effets. Saisi dans les affaires ci-dessus d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS R. KENNEDY, constable.

9 juin—9 19 20

VENTES A L'ENCAN

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés du Sixième District.

Emplacement de Commerce.

Nos 4432 et 4434 rue Magasin, entre l'avenue Napoléon et la rue Jena.

Succession de Mme Gertrude Heim.

No 73,589—Cour Civile de District, Division D, Paroisse d'Orléans.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau 830 rue Commune—JEUDI, le 14 juillet 1904 à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre signé par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, le 7 juin 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci après décrites à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, coutumes, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le sixième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 202 autrefois ilet No 24 du Faubourg Ouest Bouligny, borné par l'avenue Napoléon, les rues Magasin, Jena et Live Oak (maintenant rue Constance), désigné par la lettre B dudit ilet No 24 du Faubourg Ouest Bouligny et mesurant trente trois pieds (33) quatre (4) pouces de face à la rue Magasin sur une profondeur de quatre vingt quinze pieds (95) quatre pouces (4) et cinq lignes (5), à angle droit et entre lignes parallèles, le tout agréable à un plan déposé en l'étude du voyer de l'ancienne ville de Jefferson, le dit lot de terre est formé d'une partie des lots numéros huit, neuf et dix, d'après un plan fait par R. F. Parkham daté le 3 avril 1841 et déposé en l'étude de William Boswell, notaire à la Nouvelle Orléans.

NOS 4432-34 RUE MAGASIN.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté trois chambres et galerie couvert. Dans la mansarde se trouvent trois chambres. Dans chaque cour se trouvent hangar, citerne, etc., il y a un auvent sur la banquette, et sert comme emplacement de commerce.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1904, faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant James Boyce Grinage, notaire aux frais de l'acquéreur.

12 juin—12 19 26—juil 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Spéculateurs et Placeurs

Site pour Manufacture.

Switch Track Garanti.

Lots pour bâtir

Propriétés dans les Premier, Sixième et Septième Districts.

Succession de S. E. Gay.

No 68,071—Cour Civile de District—Division C.

PAR J. PAUL HECKER encanteur—Bureau 830, rue Commune—JEUDI, le 7 juillet 1904, à midi à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, conformément à un ordre daté et signé le 4 avril 1904, par l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour Civile de District, Division C, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, savoir—

No 1—Un certain ilet de terre borné par l'avenue Upperline ou Washington et les rues Melpomène, Sud Saucedo, Terpsichore et Sud Gayoso et mesurant comme suit: 230 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Terpsichore, 223 pieds 9 pouces (ou large) à la rue Sud Saucedo, 105 pieds 2 pouces 5 lignes à la rue Melpomène, de la 224 pieds 1 pouce 6 lignes à l'avenue Upperline ou l'avenue Washington de 37 pieds 6 pouces 4 lignes à la rue Sud Gayoso. Cette propriété est convenable pour une manufacture, faisant face à l'avenue Washington, une rue pavée à la ligne des chars de l'avenue Napoléon, et a un switch track faisant connection avec le Mississippi Valley R. R. et le I. C. R. R. aboutissant sur sa façade. Pas de meilleure situation ou l'ilet ayant de plus grands avantages peuvent être ailleurs trouvés.

No 2. Un ilet triangulaire borné par avenue Upperline ou avenue Washington, les rues S. Gayoso et Terpsichore, et mesurant 119 pieds 1 pouce de face à l'avenue Upperline ou avenue Washington 67 pieds 5 lignes à la rue S. Gayoso sur 98 pieds 5 pouces à la rue Terpsichore et est immédiatement contigu à la propriété ci-dessus décrite.

No 3. Un certain ilet triangulaire dans le même district, borné par les rues Saratoga, Upperline, Franklin et Bordeaux et mesurant 31 pieds 7 pouces 4 lignes à la rue Saratoga, 238 pieds 4 lignes à la rue Bordeaux et 240 pieds 1 pouce 5 lignes à la rue Upperline.

No 4. Un lot de terre dans le septième district borné par les rues Millaudon, Walnut, Esther et General Hood, étant le lot No 9 et mesurant 31 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Millaudon et 100 pieds de face à la rue Walnut et faisant face à la ligne de ceinture.

Conditions—Comptant; les acquéreurs assumant les taxes de 1904, et faisant un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur. Les actes de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 juin—5 12 19 26—juillet 3 7

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE

2632-2634 rue Dauphine,

A l'encoignure de la rue Port.

Mardi, le 12 juillet 1904, à midi.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Succession de Joseph Eimann.

No 73,376—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR ERNEST A CARRERE, Encanteur—bureau 806 rue Perdido—MARDI, le 12 juillet 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 8 juin 1904, par de l'Hon. Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes et chacune des bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 166, borné par les rues Dauphine, Royale et Port et l'avenue Lafayette mesurant vingt neuf pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur et façade sur la rue Port de cent pieds.

Les améliorations comprennent un cottage double ayant 4 chambres avec hangar le joignant avec la bâtisse du fond, laquelle a deux chambres, hangar dans le fond, hangar pour blanchissage, deux citernes, latrine, etc.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et payer pour l'acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire. 10 0/0 comptant de dépôt au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur. 806 rue Perdido.

A. J. Villeré, avocat.

11 juin—11 12 19 26—juillet 3 10 11 12

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

HUILE POUR CYLINDRE.

HUILE POUR MACHINE.

Graisse pour essieu.

Pour le compte de qui cela peut concerner.

A l'encan, MARDI, 21 Juin 1904

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau No 732 rue Commune à 11 heures a. m., au dépôt M. L. & T. R. Co., coin des rues St Joseph et Front, pour le compte de qui cela peut concerner sous l'Acte 124 de 1890, à l'enchère publique, il sera vendu:

19 barils d'huile pour cylindre, 22 demi-barils d'huile pour machine, 5 boîtes de graisse pour essieu, 6 caisses de graisse pour essieu, consignés à Fisher & Isaacs, Gueydan, Lne., par la Star Lubricating Oil Co., de la Nouvelle Orléans.

Conditions—Comptant sur les lieux.

14 juin—14 19 21

VENTES A L'ENCAN

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur du Premier District,

Dans un Centre de Résidence et de Manufacture.

MARDI, le 28 JUIN

Succession de Hugh Murphy.

No 73,117—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI le 28 juin 1904 à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur—Bureau, 733 rue Union, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 24 mai 1904, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre situé étant et se trouvant dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Delord, Foucher, (maintenant Constance) et Poeyfarré, ledit lot est désigné par le numéro dix, sur un plan fait par George N. Dunbar voyer, le 12 novembre 1846 déposé comme plan 46 dans le livre des plans No deux de W. Christy, ancien notaire, ledit lot formant l'encoignure des rues Magasin et Poeyfarré et mesurant vingt quatre pieds cinq pouces et deux septième de pouces de face à la rue Magasin sur cent treize pieds deux pouces de profondeur et façade à la rue Poeyfarré entre lignes parallèles, mesure américaine et est borné dans le fond par une allée de onze pieds onze pouces de largeur dans laquelle il a le droit d'usage en commun avec d'autres lots d'après lequel dit plan.

LES AMELIORATIONS COMPRENANT LA RESIDENCE EN BRIQUES A DEUX ETAGES ET EMPLACEMENT D'AFFAIRES A L'ANGLE DES RUE POEYFARRE ET MAGASIN, MAINTENANT OCCUPEE COMME UN EMPLACEMENT D'AFFAIRES et louée pour $25 par mois et contenant environ 10 chambres cour briquetée et hangar dans le fond.

2° Un certain lot de terre situé dans le faubourg Saulet, maintenant le premier district de cette ville, dans l'ilet numéro 31, ancien numéro maintenant ilet 235 nouveau numéro, borné par les rues Calliope, Carondelet, autrefois Appolon, Baronne (autrefois Bacchus) et Clio, ledit lot étant la moitié du lot numéro six dudit ilet, et ayant en mesure française trente pieds de face à la rue Calliope sur cent ... pieds de profondeur, ladite portion du lot No six étant la plus près de la rue Carondelet, d'après le plan fait par P. Cassanovas le 1er septembre 1842 et déposé pour référence à l'étude de Théodore ..., ancien notaire de cette ville.

LES AMELIORATIONS COMPRENANT LA DEMEURE DOUBLE EN BOIS A DEUX ETAGES 1716 ET 1720 RUE CALLIOPE, ENTRE LES RUES CARONDELET ET BARONNE, contenant de chaque côté chambres, salle à manger et cuisine et grand des citernes. Est louée à des locataires payant promptement.

3° Un certain lot de terre situé dans la ci-devant ancienne municipalité No deux, maintenant le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hunter, Nouvelle Levée (maintenant Sud Peters), Tchoupitoulas et Thalie, ledit lot de terre est désigné par le No un et formant l'encoignure des rues Hunter et Nouvelle Levée ou Sud Peters et mesurant vingt pieds de face à la rue Nouvelle Levée ou Sud Peters sur quarante sept pieds un pouce et demi de profondeur et façade à la rue Hunter et quarante huit pieds dans le fond d'après le devis un plan fait par A. d'Hemécourt voyer daté le 27 avril 1843 et annexé à un acte passé en l'étude de W. Y. Lewis, ancien notaire en cette ville le 21 juin 1844, ladite propriété étant une subdivision du lot No un.

LES AMELIORATIONS COMPRENANT L'EMPLACEMENT D'AFFAIRES ET RESIDENCE A L'ANGLE DES RUES SUD PETERS ET HUNTER le centre du coton et des manufactures de la ville. Un grand magasin et cuisine au rez de chaussée et chambres au premier.

4° Un certain lot de terre situé, étant et se trouvant dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poeyfarré, Delord, Constance et Annonciation, sur le côté nord de la rue Poeyfarré entre les rues Constance et Annonciation, et désigné par le No un sur un devis ou plan fait par Joseph Pilié voyer de l'ancienne deuxième municipalité de cette ville, le 23 janvier 1841 et annexé à un acte en l'étude de Félix Grima, un notaire en cette ville, sous la dénomination jour ledit lot étant aussi désigné par le numéro municipal onze, et mesurant vingt huit pieds ... lignes de face à la rue Poeyfarré sur cent vingt quatre pieds ... pouces deux lignes de profondeur entre lignes parallèles, est borné dans le fond par une allée de huit pieds traversant de la rue Annonciation à la rue Foucher et commune avec lot et à d'autres lots.

LES AMELIORATIONS COMPRENANT LA BATISSE EN BRIQUES 91 RUE POEYFARRE, comprenant vestibule au rez de chaussée et au premier étage, salons doubles, salle à manger et cuisine, et 5 chambres à coucher au premier étage grande cour entièrement briquetée et s'ouvrant sur une allée dans le fond.

5° Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Foucher, Delord et Poeyfarré, désigné par le No cinq sur un plan fait par C. Giroux et Castaing architectes, le 23 avril 1851, déposé en ce bureau comme plan No 21; ledit lot mesurant en mesure américaine dix neuf pieds six pouces et quatre lignes de face à ladite rue Magasin sur cent treize pieds deux pouces de profondeur entre lignes parallèles borné dans le fond par une allée de onze pieds et ... pouces de largeur de laquelle ledit lot a l'usage en commun avec d'autres lots, lequel dit lot de terre formant partie du lot désigné par le No Six.

LES AMELIORATIONS COMPRENANT LA RESIDENCE EN BRIQUES A DEUX ETAGES, 1016 RUE MAGASIN, retirée de la rue, avec barrière en fer et contenant vestibules au rez de chaussée et au premier étage, salons doubles, salle à manger, cuisine, et 4 chambres à coucher au premier étage, cour briquetée et s'ouvrant sur une allée dans le fond; maintenant loué au taux de $20 par mois.

6° Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville sur le côté nord de la rue Poeyfarré, entre les rues Foucher et Annonciation, ilet de la rue Delord, désigné comme lot No quatre et mesurant vingt pieds neuf pouces de face à la rue Poeyfarré sur cent vingt quatre pieds huit pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles.

LES AMELIORATIONS COMPRENANT LA RESIDENCE A DEUX ETAGES, 93 RUE POEYFARRE, contenant vestibule au rez de chaussée et au premier étage, ... partout, salons doubles, antichambre, salle à manger et cuisine au rez de chaussée, 5 chambres à coucher et chambre à bain au premier étage. La cour est pavée et s'ouvrant sur une allée dans le fond.

7° Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, sur le côté nord de la rue Poeyfarré, entre les rues Foucher et Annonciation, ilet de la rue Delord, désigné par le numéro cinq et mesurant vingt pieds neuf pouces quatre lignes de face à la rue Poeyfarré, sur cent vingt quatre pieds huit pouces deux lignes de profondeur entre lignes parallèles.

LES AMELIORATIONS COMPRENANT LA RESIDENCE EN BRIQUES A DEUX ETAGES, 923 RUE POEYFARRE, et contenant vestibule au rez de chaussée et au premier étage, salons doubles, salle à manger et cuisine, et 5 chambres à coucher au premier étage, la cour est entièrement pavée et s'ouvrant sur une allée dans le fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y a, en billets garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue, payables en 1 et 2 ans après date, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, et les acquéreurs devant payer les taxes de ville et d'Etat de 1904; faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. Les actes de vente pardevant Jas J. Woulfe, notaire, aux frais des acquéreurs.

J. J. O'Connor, avocat.

26 mai—26 29—juin 5 12 19 26 28

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR

Les meilleurs tableaux, localités, résultats.

Bureau 633 Place Commerciale